

La dynamique est pleinement engagée !

Visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne-amont, le programme « Sources en action - Contrat Territorial Vienne amont 2011-2015 » approche de son terme. L'élan a été donné, les actions se multiplient et l'heure est déjà au bilan des nombreuses réalisations suite à la montée en puissance progressive des volets agricoles, continuité écologique, gestion des zones humides et ripisylves. Les résultats sont encourageants.

En outre, un avenant en 2013 a permis l'actualisation du programme et l'intégration d'un nouveau maître d'ouvrage : la commune de la Croisille-sur-Briance qui mettra en oeuvre des actions pour améliorer la continuité écologique au niveau du plan d'eau communal. Les différents intervenants du programme « Sources en action », maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers sont donc plus mobilisés que jamais pour poursuivre la dynamique engagée depuis la signature du contrat en 2011.

Le programme
est coordonné par :



<http://www.sourcesenaction.fr/>

Les zones humides de la Gane molle (Soubrebst / Saint-Pardoux-Mortierolles, 23)

Au nord de l'étang du Bourdeau, se trouve une vaste cuvette de 700 ha d'où naît une multitude de petits ruisseaux qui forment le cours d'eau de la Gane molle (puis du Verger).

La Gane (Gano en patois) désigne l'eau coulant en filet. Le terme « molle » laisse bien imaginer le contexte hydrologique du site : de vastes milieux tourbeux à para-tourbeux et prairies humides le composent. La gestion actuelle du site, par l'élevage notamment, en fait un site remarquable. En effet, le maintien d'une dynamique d'ouverture des milieux par le pâturage contribue à la présence d'espèces faunistiques et floristiques remarquables. La preuve en est qu'une partie du site est reconnue Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, et a été ciblée comme Site d'Intérêt Ecologique Majeur par le PNR de Millevaches en Limousin. Il paraissait important au CEN Limousin d'en étudier les différentes facettes et de travailler en collaboration avec les gestionnaires.

L'étude ainsi menée en 2013 sur ce secteur visait essentiellement les parcelles en déprise sur lesquelles pourraient être réintroduites des activités, notamment agricoles afin de préserver la qualité des milieux humides et aquatiques. Cela ne pourra s'effectuer qu'en partenariat avec les acteurs locaux et les propriétaires.



Parcelle en déprise



Parcelle pâturée

Besoin d'aide sur vos zones humides

Tout le monde sait que les milieux humides peuvent réserver bien des surprises lors de promenades, mais surtout qu'ils sont difficiles à entretenir et à valoriser économiquement lorsqu'on y exerce une activité.

Mais saviez-vous que malgré ces désagréments, ces milieux contiennent une grande richesse naturelle et un potentiel économique non négligeable et qu'il existe des solutions pour les gérer ?

A chaque situation...



Erosion de berges



Développement de Saules



Abandon de pâturage

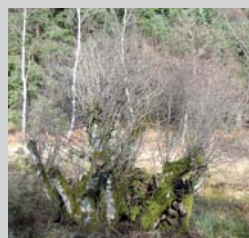
Quelques chiffres* sur le Réseau Zones Humides :
- En Limousin, ce sont 90 adhérents pour plus de 600 ha de milieux humides, dont 1 adhérent sur la Communauté de communes Bourganeuf-Royère-de-Vassivière. La dynamique de réseau s'amorce lentement bien que les problématiques soient identiques à celles d'autres territoires. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Réseau Zones Humides en Limousin est là si vous avez envie de valoriser un savoir-faire ou si vous recherchez des conseils techniques, et voulez participer à des journées d'échanges, chantiers participatifs, inventaires faune-flore, bulletins d'informations, ...

N'hésitez pas à nous contacter au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin : www.conservatoirelimousin.com

Coordinateur : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23 - ehennequin@conservatoirelimousin.com

...une solution



Taille de Saules



Sentier d'interprétation



Passerelle pour bétail



Abreuvoir hors d'eau



Remise en pâturage



Découverte de la faune et flore